

## **Edito**

*par Mr Gazeau (Président de l'association)*

Comme nous le faisons depuis 1992 en cette période de début d'année, l'association Agir pour Croix-Daurade et au rendez-vous pour vous présenter ses vœux et souhaits sincères pour l'an nouveau.

Dans ce quartier qui connaît une forte urbanisation, nous formulons aussi des vœux, pour que les nouveaux habitants viennent nous rejoindre, afin que Croix-Daurade ne devienne pas une cité dortoir.

**2020 c'est aussi l'année des élections municipales.** Sachons tous ensemble faire connaître aux divers candidats nos revendications pour la défense et l'amélioration de notre cadre de vie.

## **Evènements**

### **Les élections – RDV pour notre quartier**

Nous lançons un appel à tous les habitants du quartier de Croix-Daurade pour qu'ils nous fassent part de leurs préoccupations ou de leurs revendications concernant tous les sujets liés à notre quartier. (Par courrier ou par mail à l'association).

En particulier, **nous organisons une réunion débat public à la MJC de Croix-Daurade le Jeudi 6 Février.** Cette réunion sera adaptée à votre disponibilité. Elle débutera par une première partie de 17h30 à 19h30 puis une deuxième partie de 20h à 22h.

**N'hésitez pas à venir échanger avec nous pour l'avenir de notre quartier !!**

### **Les élections – Administratif**

Pour ceux qui sont arrivés sur Toulouse récemment ou pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez encore vous inscrire pour voter ! Pensez à faire les démarches d'inscription auprès de la mairie avant le Vendredi 07 Février !!

<https://www.toulouse.fr/web/la-mairie/elections/inscription-et-carte-electorale>

### **Déménagement de l'école Lapujade**

Les travaux de l'école Lapujade commencés en 2018, vont s'achever en ce début d'année. L'école a été entièrement rénovée et agrandie avec un investissement de la mairie à hauteur de 11,5 Millions d'euros.

Le nouvel établissement scolaire va pouvoir accueillir 28 classes (10 maternelles et 18 élémentaires). Avec ces travaux, la capacité d'accueil de l'école va passer de 500 à 800 enfants (300 maternelles et 500 élémentaires).

C'est donc un grand changement pour cette école créée en 1960 et pour notre quartier.

En Janvier, toutes les classes qui avaient déménagées dans les préfabriqués sur le terrain du stade Cazals, sont revenus à l'école.

### **Abribus**

A notre demande, un abribus a été installé sur le Chemin Nicol (à l'arrêt Nicol de la ligne 19) en face de la rue de Villefranche. Nous avons été entendus !

## **Dossiers**

### **Pistes cyclables- Les 15 axes prioritaires pour le vélo dans le quartier 3.3 : les demandes de Deux Pieds Deux Roues**

2Pieds2Roues, qui a succédé à l'association Vélo, représente les cyclistes et les piétons, et veut développer l'usage du vélo et de la marche à pied dans l'agglomération de Toulouse (<https://www.2p2r.org/>).

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Fin 2018 elle a élaboré des propositions détaillées pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable de grande Agglomération (SDCA). Elle a recensé les axes prioritaires pour le vélo, en décrivant chacun d'eux et en proposant des solutions d'aménagement. Plus de 250 axes ont été recensés pour tous les quartiers de Toulouse et les communes proches, ils sont interconnectés entre eux. 15 axes de Réseau Express Vélo (REV) ont aussi été proposés. Ces axes sont cartographiés sur le site VéloMAX , avec possibilité de télécharger les dossiers descriptifs de tous les axes (en cliquant sur l'axe). Ce site est encore actif, vous pouvez y télécharger toutes les demandes. : <https://velomax.2p2r.org/websig/lizmap/www>

Pour le grand quartier 3.3 Croix-Daurade-Paleficat-Grand Selve-Borderouge-Trois Cocus, ce sont 15 axes qui ont été jugés prioritaires à sécuriser pour les cyclistes (et parfois aussi les piétons). Liste (ceux notés \*\* concernent Croix-Daurade) :

Q3.3-003 - Voie Verte délaissé du périphérique de route d'Albi au BUN\*\*

Q3.3-004 - Route d'Albi D188 de la place Bila au périphérique\*\*

Fait partie de l'axe Réseau Express Vélo REV-001 St-Lys-Toulouse-Castelmaurou

Q3.3-005 - Voie Verte de l'Hers entre la D188 (Toulouse-L'Union) et la D64C (Launaguet)\*\*

A créer le long des berges de l'Hers rive gauche

Q3.3-008 - Chemin de Lapujade de place de la Cabarette à place de l'Armée d'Afrique\*\*

Q3.3-009 - Boulevard André Netwiller et Avenue d'Atlanta\*\*

Fait partie de l'axe Réseau Express Vélo REV-06 Circulaire intérieur

Q3.3-012 - Chemin de Lanusse et Chemin de Nicol \*\*

Ces demandes ont été transmises à Toulouse Métropole, et pour le quartier 3.3 deux réunions de travail ont eu lieu en 2019 entre 2 Pieds 2 Roues et la Maire de quartier et les services.

### **Gestion des nappes phréatiques**

Dans les revendications d'Agir, nous avons négligé et pas assez insisté sur la protection des nappes phréatiques ! Pourtant à l'époque par le passé dans les années 80, nous avons pu parlementer pour qu'une enquête soit faite afin de faire reculer le projet du boulevard Bourguès Manoury. Il était prévu de faire une voie rapide en semi enterré au niveau des carrefours. Une large nappe existait sous le secteur Borderouge et nous l'avons fait respecter.

Aujourd'hui avec les garages enterrés, la nappe a été rabattue. Nous soupçonnons que des pompes de relevage soient installées pour vider les garages inondés lors des remontées de la nappe phréatique. Nous sommes témoins, encore aujourd'hui, du début à la fin des nouvelles constructions de trop nombreux immeubles, de voir de l'eau couler à grand flot dans le pluvial.

Que fait la police de l'eau ? A quoi sert l'étude préalable des sols pour toute construction ? En cas de sécheresse il n'y a plus de réserve d'eau dans les nappes pour la végétation. Les menaces de verbalisation sont alors facile auprès des particuliers qui remplissent leur piscine. Mais nous aimerions savoir comment cela se passe pour les promoteurs libre de détruire cette réserve. Des panneaux publicitaires fleurissent au printemps et à l'été osent inciter la population à l'économie de l'eau. Quel sens cela a-t-il ?

En cas de fortes pluies, nous pouvons penser que les garages enterrés feront réserve d'eau souillée par les flaques d'huiles ou d'essence. Mais les pompes de relevage contribueront aussi à la saturation des canaux pluviaux créant des inondations dans les zones basses. Sans vouloir être des prophètes de malheurs, nous risquons aussi de voir des effondrements et creusements spontanés du sol, car l'eau ne sera plus là pour les soutenir. Nous souhaitons demander des éclaircissements auprès des autorités afin qu'ils nous rassurent et que de réelles actions soient prises pour préserver nos réserves naturelles d'eau ! N'hésitez pas à nous communiquer tout problème sur ce sujet dans notre quartier.

### **N'hésitez pas à faire circuler et à diffuser ce bulletin**

---

#### **BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION**

(à renvoyer à l'association ou à recopier)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Tél. :..... Email : .....

Adhésion : 12 euros - Soutien : à partir de 12 euros

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE